

# Calendrier de collecte des matières résiduelles 2021

Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	1

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU

### MUNICIPAL

#### Heures d'ouverture :

Veillez prendre note qu'en raison de la situation actuelle, le bureau est fermé au public pour le moment. Vous pouvez cependant nous rejoindre par téléphone et par courriel durant les heures d'ouvertures habituelles.

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

#### Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	581-246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Benoit Lorrain-Cayer	418-775-8445, poste 2252 blorraincayer@mitis.qc.ca



### MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt  
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591  
Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

# INFO-MUNICIPALE



## MARS 2021

Municipalité de Grand-Métis

*Chantal Tremblay,*

*Directrice générale / sec. très.*

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL  
DE LA RIVIÈRE MITIS

# Informations diverses

## ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **le lundi 1 MARS ET le 12 AVRIL 2021** à 19h00. Veuillez prendre note qu'en raison de la COVID, les séances sont tenus à huis-clos. Vous pouvez cependant poser vos questions par courriel et par téléphone. Les ordres du jour seront disponibles sur le site internet.

## ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

## ❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

## ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5\$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca) ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

**Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.**

## Outil de communication instantanée

**telmatik**

Telmatik est un outil de communication permettant d'entrer en contact rapidement et efficacement avec la population grâce à un système d'alerte ou de notifications.

L'inscription se fait en deux claquements de doigts et la Municipalité pourra vous rejoindre de la manière qui vous conviendra le mieux (courriel, message texte ou vocal) et selon les sujets qui vous intéressent (urgences, travaux publics, loisirs, culture, etc.)

Les Formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

## PRÉDICTION DES MARÉES – MARS 2021

### POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	03 :25	3.8	09	04 :50	1.2	17	05 :18	3.6	25	06 :20	1.2
01	09 :26	0.2	09	11 :23	3.5	17	11 :32	0.7	25	12 :47	3.4
01	15 :44	4.1	09	18 :06	0.8	17	17 :51	3.2	25	19 :17	0.9
01	21 :56	0.2	10	00 :01	2.8	17	23 :30	0.8	26	01 :17	3.0
02	04 :07	3.9	10	05 :52	1.0	18	05 :53	3.5	26	07 :11	0.9
02	10 :13	0.2	10	12 :20	3.6	18	12 :10	0.9	26	13 :33	3.7
02	16 :29	3.9	10	18 :4	0.7	18	18 :16	2.9	26	19 :55	0.7
02	22 :36	0.3	11	00 :49	3.0	19	00 :02	1.0	27	01 :57	3.4
03	04 :51	3.9	11	06 :42	0.8	19	06 :32	3.3	27	07 :56	0.6
03	11 :03	0.3	11	13 :06	3.8	19	12 :53	1.1	27	14 :15	3.9
03	17 :17	3.6	11	19 :33	0.6	19	18 :55	2.7	27	20 :32	0.4
03	23 :18	0.5	12	01 :29	3.2	20	00 :38	1.1	28	02 :37	3.7
04	05 :38	3.8	12	07 :25	0.6	20	07 :16	3.1	28	08 :41	0.3
04	11 :58	0.5	12	13 :45	3.9	20	13 :47	1.3	28	14 :57	4.1
04	18 :9	3.3	12	20 :07	0.5	20	19 :44	2.5	28	21 :09	0.2
05	00 :04	0.7	13	02 :05	3.4	21	01 :23	1.3	29	03 :18	1.0
05	06 :31	3.6	13	08 :05	0.5	21	08 :10	3.0	29	09 :25	0.1
05	13 :02	0.7	13	14 :22	3.9	21	15 :02	1.4	29	15 :39	4.1
05	19 :07	2.9	13	20 :38	0.5	21	20 :51	2.4	29	21 :47	0.1
06	00 :58	1.0	14	02 :39	3.5	22	02 :23	1.5	30	03 :59	4.2
06	07 :32	3.5	14	08 :43	0.4	22	09 :20	2.9	30	10 :11	0.0
06	14 :20	0.9	14	14 :58	3.8	22	16 :32	1.4	30	16 :23	4.0
06	20 :16	2.7	14	21 :06	0.6	22	22 :18	2.3	30	22 :26	0.2
07	02 :06	1.2	15	04 :11	3.6	23	03 :47	1.6	31	04 :42	4.2
07	08 :46	3.3	15	10 :20	0.4	23	10 :40	3.0	31	10 :8	0.0
07	15 :47	1.0	15	16 :33	3.6	23	17 :44	1.3	31	17 :9	3.8
07	21 :38	2.6	15	22 :34	0.6	23	23 :37	2.5	31	23 :07	0.3
08	03 :30	1.3	16	04 :44	3.6	24	05 :15	1.5	01	05 :26	4.2
08	10 :08	3.3	16	10 :56	0.5	24	11 :51	3.2	01	11 :48	0.2
08	17 :04	1.0	16	17 :07	3.4	24	18 :36	1.1	01	17 :59	3.5
08	22 :59	2.6	16	23 :01	0.7	25	00 :33	2.7	01	23 :50	0.5

## PROJET RÉSIDENTIEL KEMPT

**Des terrains seront bientôt disponibles pour construction sur le chemin Kempt. Pour réservation ou plus d'information, communiquez au bureau municipal au 418-775-6485**



**Pour voir pourquoi, visitez  
RegarderÉcouterVivre.ca**

## Le Mot vert du mois – « Épidémie de masques! » - Mars 2021

Bonjour à toutes et tous,

Après les écoles, c'est au tour des salles de spectacle de rouvrir avec obligation du masque de procédure jetable, sans permettre le masque lavable. D'ici la fin de la pandémie, des millions de masques jetables sont et seront utilisés au Québec. Peut-on en faire une gestion écoresponsable? La réponse est simple : c'est compliqué!

D'abord, c'est important de ne pas les jeter par terre. Les masques pourraient se retrouver dans nos cours d'eau et causer des dommages à la faune et la biodiversité. De plus, il ne faut jamais en disposer dans le bac de recyclage, compostage ou les toilettes. Ils peuvent boucher des canalisations dans les réseaux de traitement des eaux usées ou incommoder les employés du Centre de tri.

Quelques options existent pour les récupérer. Des entreprises comme MultiRecycle ou Sanexen proposent de récupérer les masques pour les brûler dans des chaudières aux États-Unis. Évidemment, avec le transport, les émanations toxiques, etc., ce n'est vraisemblablement pas une solution gagnante pour l'environnement.

D'autres compagnies disent pouvoir recycler les masques, principalement composés de polypropylène. Terracycle dit trier les masques en Ontario et les recycler en Illinois. Encore d'énormes distances et ils sont très opaques sur les procédures. Aucun tiers n'a pu s'assurer qu'il y a un recyclage. Concernant Medsup, bien qu'ils offrent la récupération, ne sont finalement pas en mesure d'en faire le recyclage tel qu'annoncé. Des alternatives sont en développement au Québec, mais il est trop tôt pour spéculer.

Il est à noter que les frais de ces entreprises pour participer à leur programme sont très élevés et peuvent facilement dépasser les 13 000 \$ par tonne. Si on compare, il en coûte à l'enfouissement 160 \$ par tonne.

En début février, le Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent a lancé un message invitant le gouvernement à agir pour la mise en place d'un système québécois de récupération et de recyclage des masques de procédure jetables. En attendant, on ne peut que suggérer la solution qui semble malheureusement la plus écologique : Avoir des poubelles bien placées pour la disposition des masques jetables et surtout éviter qu'ils ne se retrouvent dans la nature.

Nous suivrons ce dossier avec grand intérêt. À la prochaine!

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

# INFO-MUNICIPALITÉ

## SÉCURITÉ CIVILE - PLAN D'URGENCE DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Grand-Métis est train de mettre à jour son plan d'urgence. Nous sommes à la recherche de 2 bénévoles pour s'occuper de l'hébergement s'il y a lieu lors d'évènement ponctuel. Une formation spécifique leur sera donnée pour répondre à divers besoins lors de situations d'urgence dans la municipalité. Les personnes intéressées doivent communiquer avec la directrice au bureau municipal au **(418) 775-6485**.

## BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif

## SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

### **HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL :**

Le bureau municipal sera fermé le 2 et le 4 avril pour le congé de Pâques.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil.

**Les contribuables de la municipalité de Grand-Métis ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2021 pour faire des réclamations suite à des bris causés par le déneigement sur les chemins municipaux : Rang 2 des Écossais, Chemin Kempt, chemin de l'Anse-des-Morts, Chemin Pointe-Leggatt. Les demandes doivent être faites par écrits et adressées à la municipalité de Grand-Métis.**

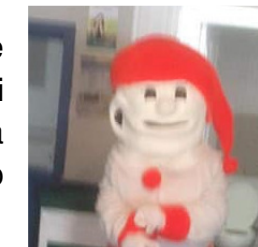
## ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

### **Carnaval 2021**

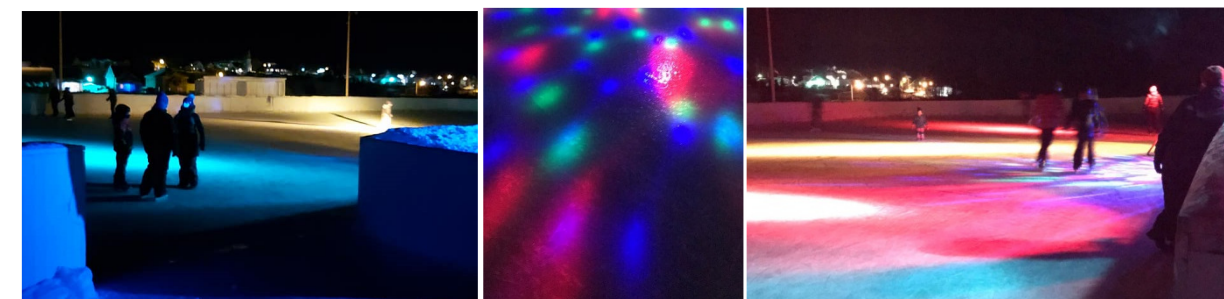


Bien que cette année soit spéciale, nous avons eu la chance d'avoir deux activités dans le cadre de nos carnivals. Du côté de Saint-Octave-de-Métis, une soirée en chansons avec Mathieu Lavoie a été organisée le 6 février dernier sur la page Facebook du Carnaval de Saint-Octave-de-Métis. Merci au comité organisateur ainsi qu'à Mathieu Lavoie pour cette belle soirée.

À Padoue, une soirée disco patin a eu lieu à la patinoire de Padoue le 19 février dernier. Merci à Mathieu Lavoie pour l'animation ainsi qu'à l'Association Sportive de Padoue pour l'organisation de l'activité, à Arnaud et Anthony Laflamme pour l'entretien de la patinoire ainsi qu'à Gino Paradis pour le prêt d'une remorque.



On se dit à l'an prochain!



### **Semaine de relâche 2021**

**En raison de la pandémie, il nous est interdit d'organiser des activités lors de la semaine de relâche. Le camp de la relâche ne pourra donc pas avoir lieu cette année.**

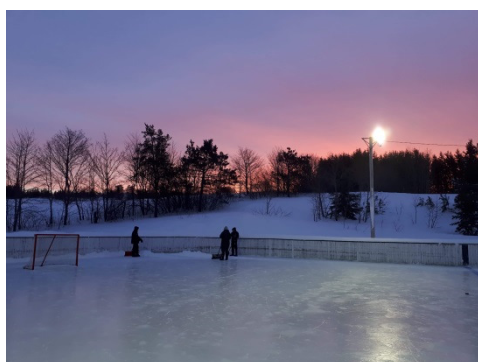
**Une trousse d'idées d'activités sera remise à chaque jeune de l'école primaire.**

**Nous vous invitons aussi à surveiller la page Facebook du service des loisirs où quelques suggestions d'activités y seront publiées.**



Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal 418 732-6684

## Horaire des patinoires – Semaine de relâche



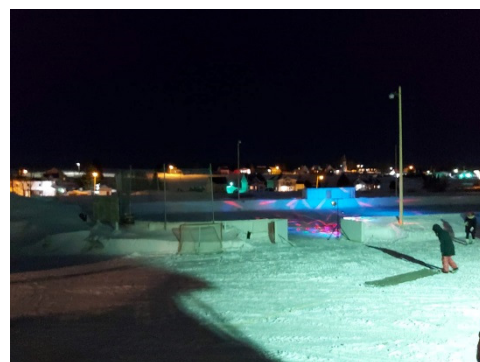
### Saint-Octave-de-Métis

Du lundi au jeudi de 13 h à 16 h  
Et 18 h 30 à 21 h  
Vendredi : 18 h 30 à 21 h  
Samedi : 13 h à 16 h et 18 h 30 à 21 h  
Dimanche: 13 h à 16 h



### Padoue

Vous pouvez aller à la patinoire de Padoue tous les jours de la semaine de 10 h à 20 h 30.



### Au plaisir de vous y voir!

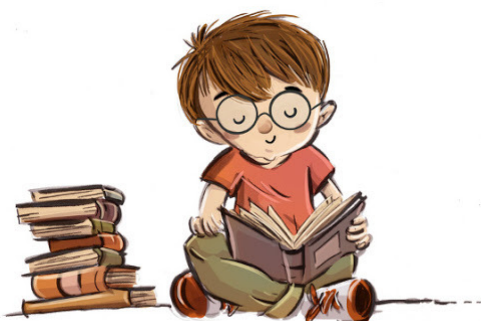


Sentiers de raquettes à partir du Centre Sportif Rémi Bélanger



### Coin lecture jeunesse à Padoue

Le coin lecture jeunesse à l'école de Padoue sera ouvert pour les familles le mardi 2 mars et le jeudi 4 mars de 9 h 30 à 12 h.



## Défi château de neige

En temps de pandémie il est plus important que jamais d'encourager les familles à passer de bons moments ensemble et le *Défi Château de neige* est une belle occasion de le faire tout en profitant du grand air.

Participez au concours et courez la chance de gagner un prix. Pour être officiellement éligible au concours, vous devez déposer votre photo dans la section « participer » sur le site internet [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca).



### T'es tu game?

Des défis en plein air? YESSSS 🌟

Les intervenants en loisirs de la Mitis te mettent au défi!

👉 8 vidéos, 8 défis, 8 chances de découvrir des lieux de plein air gratuits de la région.

Surveillez la page Facebook Active ta Mitis ou bien la page du Service des loisirs intermunicipal afin de participer et courir la chance de gagner des surprises qui réchauffent. 🤗

👉 T'ES TU GAME de participer et de répandre la bonne nouvelle? 🤗



# Sculpture de neige

LE COMITÉ DE PROMOTION DE GRAND-MÉTIS  
T'INVITE À SON CONCOURS DE SCULPTURE DE NEIGE

Réserve ton espace à côté du bureau  
municipal et viens sculpter quand tu veux,  
jusqu'au 6 mars prochain, 13 h.

DES PRIX SERONT TIRÉS POUR L'ORIGINALITÉ, LA  
DIFFICULTÉ ET LA PARTICIPATION.

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:  
JOSY-ANNE BÉRUBÉ 418 732-6684

GRATUIT!



Surveillez la page Facebook du Service des loisirs  
intermunicipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis &  
Grand-Métis afin de voir des suggestions d'activités.

## LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ÉCOLE DES CHEMINOTS-DES-QUATRE-VENTS



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021

LES JOURNÉES DE LA  
**PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**

Du 15 au 19 février dernier a eu lieu les journées de la persévérance scolaire. Lors de cette semaine, un élève par classe de l'école des Cheminots-des-Quatre-Vents

### **Charles Lévesque de la classe de Mme Cindy Michaud:**

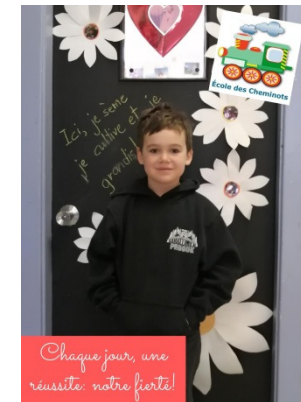
Charles est un élève avec un handicap physique. Cependant, rien ne l'arrête. Il est tellement polyvalent dans ses mouvements qu'on oublie facilement son statut. Il travaille toujours avec une grande détermination qu'il arrive, la plupart du temps, à dépasser les attentes. La minutie et le travail bien fait sont de belles qualités que possède Charles.



### **Xavier Boucher de la classe de Mme Suzanne Cromer:**

La différence entre l'échec et la réussite est la PERSÉVÉRANCE. Depuis le début de l'année, Xavier, tu ne ménages pas tes efforts et tu t'assures de bien respecter les consignes. Devant les difficultés, jamais tu n'as lâché! Tu es un modèle puisque tu es toujours souriant, poli et motivé! Je ne suis pas la seule à l'avoir remarqué... Je te félicite chaleureusement. Continue ton beau travail! Le travail et les efforts sont toujours récompensés.

Ton enseignante SuzanneXX



### **Anabelle Tremblay de la classe de Mme Kathy**

#### **Dufour:**

Cette deuxième année, à t'enseigner, à te côtoyer, me permet de constater les progrès faits et tous les efforts que tu fournis dans tes apprentissages. Tu es positive, déterminée et soucieuse de bien réussir. On dit que la persévérance est plus forte que le talent. Continue ainsi et tu iras loin!

Ton enseignante, Kathy xxx



### **William Fournier de la classe de Mme Geneviève Lemieux:**

William est un garçon curieux et très travaillant. Il vient souvent me poser des questions, afin de vérifier s'il a bien compris. William est toujours intéressé à apprendre et à s'améliorer. Bravo William, tu mérites le certificat de la persévérance.

